RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**VILLE DE TAVERNY**

**Direction de l'Action éducative**

**Service Accueil**

Tél : 01 30 40 50 90

sscolaire[@ville-taverny.fr](mailto:clefebvre@ville-taverny.fr)

**LISTE DES PIECES POUR LE RENOUVELLEMENT DU DOSSIER PERISCOLAIRE 2025/2026**

* Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Energie – Eau – Téléphone fixe)
* Avis d’imposition 2024 sur les revenus 2023 des adultes du foyer

En cas de changement de situation, veuillez nous fournir un document justifiant de ce changement

**Si paiement des factures Accueils de loisirs et Restauration par prélèvement automatique, en cas uniquement de 1ère demande d’autorisation de prélèvement ou changement de coordonnées bancaires**

* Autorisation de prélèvement téléchargeable sur le site internet, depuis votre compte famille ou à disposition à l’Accueil de la Direction de l’Action éducative dûment renseignée, datée et signée.
* RIB (Relevé d’Identité Bancaire)

Ces documents sont destinés au service Accueil de la Direction de l’Action éducative et à la société sOgeres, délégataire du service de restauration scolaire.